

Israël doit mettre fin aux attaques indiscriminées, lever son blocus illégal et annuler l'ordre d'évacuation de Gaza

Publié le 13.10.2023 | Mis à jour le 25.10.2023

Après l'effroyable attaque du 7 octobre 2023 menée par des groupes armés palestiniens, Gaza est soumise à une campagne massive de bombardements de l'armée israélienne. Israël a annoncé le siège total de Gaza et ordonné "l'évacuation" du nord de Gaza et de la ville de Gaza vers le sud de la bande de Gaza. Cela s'apparente à une sanction collective, ce qui constitue un crime de guerre.

20 octobre 2023

De nouvelles preuves de crimes de guerre

Nous avons enquêté sur cinq attaques israéliennes contre la bande de Gaza, qui ont eu lieu entre le 7 et le 12 octobre 2023. Nous avons analysé des images satellite, vérifié des photos et vidéos et parlé avec des survivants ou témoins oculaires.

[Voici les résultats de nos recherches.](#)

Le [7 octobre 2023](#), une effroyable attaque était menée par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens de Gaza : tirs aveugles de roquettes, envoi de combattants dans le sud d'Israël... Cette attaque a fait plus de 1 200 morts, essentiellement civils, et blessé plus de 2 700 personnes. Les groupes armés ont aussi pris des otages, dont de nombreux civils. Rien ne saurait justifier les attaques terrifiantes commises par les groupes armés palestiniens, dont le Hamas. Les groupes armés palestiniens doivent rendre des comptes pour les atrocités commises. Mais pas la population civile de Gaza.

Les terribles massacres de civils israéliens et autres graves exactions perpétrés par les groupes armés palestiniens ne dispensent pas Israël de se conformer à ses obligations de respecter le droit international humanitaire et de protéger la population civile. Les sanctions collectives infligées aux civils de Gaza ne rendront pas justice aux victimes des crimes de guerre commis par le Hamas et d'autres groupes armés et n'apporteront pas la sécurité à la population civile en Israël.

Agnès Callamard, notre secrétaire générale

Ce que nous dénonçons

? Les bombardements incessants sur Gaza, l'une des zones les plus densément peuplée du monde, qui ont fait plus de 5000 morts (chiffres du 24 octobre 2023) et plus de 9 024 blessés (chiffres du 16 octobre 2023), dont de nombreux civils.

Nous avons notamment récolté des preuves accablantes de crimes de guerre dans [notre enquête sur cinq attaques israéliennes contre la bande de Gaza](#), qui ont eu lieu entre le 7 et le 12 octobre.

? Le siège total imposé à Gaza privant la population gazaouie d'eau, de nourriture et d'électricité, sur l'ordre du ministre de la Défense, le 9 octobre 2023.

? La fermeture de la seule centrale électrique de Gaza a exacerbé la crise humanitaire déjà catastrophique que subissent les plus de 2,2 millions de personnes piégées dans la bande de Gaza et sous blocus illégal depuis 16 ans.

? L'ordre d'évacuation du nord de Gaza et de la ville de Gaza vers le sud de la bande de Gaza qui ne peut être considéré comme un avertissement efficace et peut constituer un déplacement forcé de population civile, en violation du droit international humanitaire.

Tout ceci s'apparente à une punition collective, ce qui constitue un crime de guerre.

<https://www.amnesty.fr/actualites/israel-doit-lever-son-blocus-illegal-et-annuler-l-ordre-devacuation-de-gaza>